

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE L'HABITAT -BH-

Siège Social : 21, Avenue Kheireddine Pacha-1002 Tunis Belvédère-

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2010.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS			
	CUMUL A LA FIN DU 1 ER TRIMESTRE		(EN DINARS)
	2010	2009	AU 31/12/2009 (*)
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	75 259 581	78 010 508	306 241 897
INTERETS	59 528 496	64 696 879	248 759 671
COMMISSIONS EN PRODUITS	8 357 120	8 126 393	34 923 887
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	7 373 965	5 187 236	22 558 339
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	30 408 383	31 076 108	119 894 510
INTERETS ENCOURUS	29 515 481	30 397 915	116 210 660
COMMISSIONS ENCOURUES	892 902	678 193	3 683 850
AUTRES CHARGES	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	44 851 198	46 934 400	186 347 387
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 707 411	2 963 289	15 131 656
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:(1)	20 141 098	18 111 001	78 307 484
FRAIS DE PERSONNEL	14 877 537	13 807 834	59 123 337
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	5 263 561	4 303 167	19 184 147
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	427 685 792	267 144 451	414 037 170
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	172 989 847	82 934 735	211 930 920
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	254 695 945	184 209 716	202 106 250
7- ENCOURS DES CREDITS	3 730 786 110	3 487 900 598	3 628 212 907
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	3 208 653 887	2 961 178 951	3 255 808 960
DEPOTS A VUE	873 381 102	624 768 575	875 132 474
DEPOTS D'EPARGNE	1 262 601 752	1 186 522 446	1 250 640 804
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	635 767 353	605 772 874	652 922 323
10- CAPITAUX PROPRES	426 159 757	388 049 016	414 348 186
(1) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations			
(*) Chiffres retraités			

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2010

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 mars 2010, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'année 2010.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31/03/2010 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2010.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque durant le premier trimestre 2010 par rapport au premier trimestre 2009 s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation du portefeuille titre commercial de 108,59% venant à la suite de l'augmentation des placements en BTA.
- Un accroissement du portefeuille titre d'investissement de 38,26% venant à la suite de l'augmentation des fonds gérés par la SIM-SICAR et les titres de participation.
- Un accroissement de l'encours des créances sur la clientèle de 6,96%. Cette augmentation provient principalement des crédits commerciaux et des crédits immobiliers.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle de 8,36%. Cette augmentation provient essentiellement de l'augmentation des dépôts à vue à raison de 39,79% et de l'augmentation des dépôts de l'épargne à raison de 6,41%.

- Un accroissement des emprunts de 4,95% provenant principalement de l'émission d'un emprunt obligataire (BH3) au cours du mois de décembre 2009 pour un montant de 100.000.000 dinars et du remboursement par anticipation au cours du mois d'avril 2009 de l'emprunt obligataire (BH2) émis en 2008 pour un montant de 70.000.000 dinars.
- Une augmentation des capitaux propres de 9,82% provenant essentiellement du résultat de l'exercice.
- Une quasi-stagnation du produit net bancaire (-4,44%) imputable essentiellement à la diminution des intérêts nets.
- Une légère diminution du produit d'exploitation bancaire de 3,53 % qui s'explique par la baisse réglementaire du TMM ainsi que le ralentissement de l'activité du commerce extérieur.
- Une diminution des charges d'exploitation bancaire de 2,15%.
- Une augmentation des charges opératoires de 11,21% provenant principalement de l'augmentation réglementaire des salaires et des charges générales d'exploitation.